

Annexe 3 – Épreuve de contrôle du BTS - Culture générale et expression

Grille nationale d'évaluation

On évalue	Critères d'évaluation	Attendus	Degré de maîtrise			
			TI	I	S	TS
Parole en continu	Le débit, le volume, l'intonation, la fluidité sont adaptés.	Expression orale audible, fluide et claire.				
	Le candidat adopte une posture et une langue pertinentes ; il parvient à formuler sa pensée dans une langue claire.	Expression et posture adaptées au contexte d'énonciation , correction de la syntaxe orale.				
Parole en interaction	Le candidat fait preuve d'une aptitude à l'écoute et au dialogue : il se saisit des propositions de l'examineur pour compléter et prolonger son exposé initial.	Adéquation des réponses aux questions posées, interactions dans l'entretien, capacités d'autocorrection.				
Compétences de lecture du texte et de l'image, connaissances acquises	Le candidat montre une compréhension de ce qu'apportent le texte et l'image à la réflexion sur le programme	. Visée, registre, propos, argumentation propres à chaque document clairement identifiés et analysés. Texte et image bien reliés au thème du programme, dont les enjeux sont compris				
	Le candidat parvient à rendre compte d'une connaissance et d'une appropriation du thème au programme ; il renvoie à des connaissances précises du travail de l'année.	. Réflexion qui ne s'en tient pas aux seuls points communs entre les supports fournis et le thème étudié mais rend compte aussi d'éventuelles divergences ou d'apports nouveaux à la réflexion conduite en cours pendant l'année				
Synthèse indicative			0-6	7-9	10-14	15-20

Numéro du candidat :

Nom et Prénom du candidat :

Académie :

Date de l'épreuve :

On évalue selon le degré de maîtrise : une prestation qui n'obtiendrait TI aurait de 0 à 6 points, des I entre 6 et 9, des S entre 10 et 14*, des TS entre 15 et 20*. Ces indications sont à moduler compte tenu de la synthèse des performances.

*On valorise :

- la richesse des références,
- la capacité à proposer une réflexion personnelle sur le thème du programme,
- l'approfondissement du propos au fil de la prestation et de l'entretien,
- la mobilisation du travail mené durant l'année,
- la mobilisation d'expériences (personnelles ou non) liées au thème du programme mis en œuvre dans l'épreuve.

Note / 20 :

Nom et signature de l'examineur :